

**Zeitschrift:** Magazine aide et soins à domicile : revue spécialisée de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile

**Herausgeber:** Spitex Verband Schweiz

**Band:** - (2014)

**Heft:** 4

**Rubrik:** La dernière

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Sudoku

	7	3			8		6	
9			3	<sup>a</sup>				5
			7				8	
2		<sup>b</sup>						
5		7		1		4		
	9	1	6			<sup>c</sup>	7	
	<sup>d</sup>				7	2	9	8
				3	9	6		4
6	2	9	5	8	4	1		7

Envoyez-nous la solution par e-mail:

Magazine ASD, Concours  
Sulgenauweg 38  
Case Postale 1074  
3000 Berne 23  
concours@magazineasd.ch

Délai pour les envois:  
**30 septembre 2014**

Peuvent participer tous les lecteurs du Magazine ASD, à l'exception des employés de l'ASSASD et leurs familles. Les gagnants qui auront été tirés au sort seront informés. Aucune correspondance ne sera échangée à ce sujet. La voie judiciaire est exclue.

Trois gagnants seront tirés au sort et recevront un bon iTunes d'une valeur de 30.- CHF.

## Impressum

### Editeur

Association suisse des services  
d'aide et de soins à domicile  
Sulgenauweg 38, Case Postale 1074  
3000 Berne 23  
Tél. 031 381 22 81  
admin@spitex.ch, www.spitex.ch

### Direction et rédaction

Magazine Aide et Soins à Domicile  
Sulgenauweg 38, Case Postale 1074  
3000 Berne 23  
Tél. 031 370 17 59  
edition@magazineasd.ch  
redaction@magazineasd.ch  
www.magazineasd.ch

ISSN 2296-6994

### Parution

6x par an

### Tirage

1500 exemplaires en français  
4200 exemplaires en allemand  
300 exemplaires en italien (supplément)

### Abonnements

Service abonnements Magazine ASD  
Industriestrasse 37, 3178 Bödingen  
Tél. 031 740 97 87, abo@spitexmagazin.ch

### Rédaction

Stefan Senn, Leitung (stes)  
Nicole Dana-Classen (ndc)  
Militza Bodi (mb)  
Annemarie Fischer (fi)  
Sarah King (sk)  
Christa Lanzicher (cl)  
Stefano Motta (sm)

### Ont collaboré à ce numéro

Peter Früh, Sarah King, Thomas Uhland,  
Susanne Wenger

### Corrections

Ilse-Helen Rimoldi

### Annonces

Axel Springer Schweiz AG, Fachmedien  
Förrlibuckstrasse 70, Case Postale  
8021 Zurich  
Tél. +41 43 444 51 09  
spitex@fachmedien.ch

### Délai pour les annonces

15 septembre 2014 (édition 5/2014)

### Conception visuelle / Mise en page

Pomcanys's Marketing AG, Zurich  
www.pomcanys.ch

### Impression

Stutz Druck AG, Wädenswil  
www.stutz-druck.ch

L'utilisation et la reproduction des articles sont soumis à une autorisation de la rédaction. Les manuscrits ne sont pas retournés.

## Une coopération fluide

«Après le vote sur la médecine de base»;  
Magazine ASD 03/2014

En tant que professionnelle des soins à domicile, je n'ai pu que me réjouir de cet article et j'approuve la responsabilité du médecin pour le diagnostic et le traitement médical. Il convient toutefois de préciser que la branche de l'aide et des soins à domicile contribue largement à rendre cette interaction fluide. Conformément à l'article 7 de l'Ordonnance du DFI sur les prestations, je fournis des prestations d'évaluation, de conseil et de coordination qui sont autant de points de contact avec le diagnostic et le traitement. En utilisant l'exemple de la gestion des médicaments à la maison, a) j'évalue le besoin de soutien, b) j'adapte mes instructions à l'éducation des patients et les conseille à l'occasion d'un changement de médication en cas de symptômes, c) j'assure la coordination au sein et en dehors de la famille, en vue d'un objectif commun de traitement. En Suisse, de plus en plus de soignants se forment au Care/Case Management comme une extension du processus de soins infirmiers.

A mon avis, il faudrait décider chaque fois ponctuellement avec le médecin de famille qui va prendre la gestion d'un cas. Les compétences cliniques et de coordination doivent aller de pair. Le Case Management dans les soins à domicile sera d'ailleurs le thème du congrès annuel du réseau Case Management Suisse le 17 septembre 2014 au KKL de Lucerne ([www.netzwerk-cm.ch](http://www.netzwerk-cm.ch)).

**Christine Rex, MScN, Experte en soins infirmiers pour l'aide et les soins à domicile du Limmattal, Directrice d'études MAS Care Management, Haute Ecole Spécialisée Kalaidos.**

### Ecrivez-nous!

La rédaction se réjouit de vous lire. Selon la longueur de votre texte, celui-ci devra éventuellement être aménagé afin d'être publié dans cette rubrique. Notre adresse: [redaction@magazineasd.ch](mailto:redaction@magazineasd.ch)